

Image not found or type unknown



Partage de frais de vetuste

Par **DOM**, le **15/02/2008** à **21:40**

Mon propriétaire veut me faire supporter les coûts de réparation extérieur de la maison dans laquelle j'habite depuis 8 ans, la maison à 20 ans; a t'il le droit de le faire?rnD'autre part, il n' a jamais indexé le loyer chaque année, comme la loi le lui autorise, sur combien d'années antérieures a t'il le droit de remonter ?rnMerci pour votre aidernrnDOMINIQUE